

Formulaire passeport MAJEUR

Première demande

- Formulaire cerfa n°12101*02 de demande
- Timbres fiscaux : 86 €
- 2 photos d'identité conformes aux normes
- Justificatif du domicile : original + photocopie
- Carte d'identité sécurisée : original + photocopie
- Acte de naissance de moins de 3 mois (extrait avec filiation ou copie intégrale) : original (si vous ne possédez pas de carte d'identité)
- Justificatif de nationalité française : original + photocopie

Renouvellement

- Formulaire cerfa n°12101*02 de demande
- Timbres fiscaux : 86 €
- 2 photos d'identité conformes aux normes
- Justificatif du domicile : original + photocopie
- Ancien passeport : original + photocopie
- Carte d'identité sécurisée : original + photocopie
- Acte de naissance de moins de 3 mois (si l'ancien passeport est périmé depuis plus de 2 ans)
- Justificatif de nationalité française : original + photocopie

En cas de perte

- Formulaire cerfa n°12101*02 de demande
- Timbres fiscaux : 86 €
- 2 photos d'identité conformes aux normes
- Justificatif du domicile récent : original + photocopie
- Déclaration de perte
- Carte d'identité sécurisée
- Acte de naissance de moins de 3 mois (si l'ancien passeport est PERDU depuis plus de 2 ans)
- Justificatif de nationalité française : original + photocopie



Vous devez être de nationalité française. Le passeport peut être renouvelé, avant ou après sa date de péremption. Si vous demandez un nouveau passeport immédiatement, la déclaration de perte sera faite en mairie lors de la demande du nouveau passeport et jointe au formulaire.

Si vous possédez une carte d'identité sécurisée (même périmée), vous n'avez pas à fournir de nouveaux documents liés à l'état civil (livret de famille, acte de naissance...) ou à la nationalité française.

Passeport Biométrique :
Communes équipées du dispositif de recueil en Gironde

Arrondissement de Bordeaux		Arrondissement de Langon		Arrondissement de Blaye		Arrondissement de Lesparre-Médoc		Arrondissement de Libourne	
Mairie de	Téléphone	Mairie de	Téléphone	Mairie de	Téléphone	Mairie de	Téléphone	Mairie de	Téléphone
Bègles	05.56.49.88.88	Bazas	05.56.65.06.65	Blaye	05.57.42.68.68	Castlenau de Médoc	05.56.58.21.50	Castillon la Bataille	05.57.40.00.06
Blanquefort	05.56.95.50.95	Cadillac	05.57.98.02.10	St André de Cubzac	05.57.45.10.10	Lesparre-Médoc	05.56.73.21.00	Coutras	05.57.56.09.09
Bordeaux	05.56.10.20.30	La Réole	05.56.61.10.11	St Savin	05.57.58.95.95	Pauillac	05.56.73.30.50	Libourne	05.57.55.33.33
Cenon	05.57.80.70.00	Langon	05.56.76.55.33	St Ciers sur Gironde	05.57.32.60.45			Ste Foy la Grande	05.57.46.10.84
Créon	05.57.34.54.54	St Symphorien	05.56.65.01.10						
Eysines	05.56.16.18.00	Sauveterre de Guyenne	05.56.71.50.43						
Gradignan	05.56.75.65.00								
La Brède	05.57.97.18.58								
Le Bouscat	05.57.22.26.66								
Lormont	05.57.77.63.27								
Mérignac	05.56.55.66.00								
St Médard en Jalles	05.56.57.40.40								
Talence	05.56.84.78.33								
Villenave d'Ornon	05.56.87.80.30								

Arrondissement d'Arcachon	
Mairie de	Téléphone
Andernos les Bains	05.57.76.11.00
Arcachon	05.57.72.71.93
Biganos	05.56.03.94.50
Salles	05.57.71.98.60